

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2026-30-03-09

Date de convocation : 23 mars 2026

Date d'affichage : 1^{er} avril 2026

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS – ESPACE MAISON ASSOCIATIVE DES JEUNES

Nombre d'élus : 29

Présents : 24

Représentés : 5

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe MOLINSKI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Christophe MOLINSKI, Delphine FOURCADE, Philippe BLANDIN, Marie-Hélène HUCHET, Hervé DEWYNTER, Dominique SERVAIS, Eymard DE LA RUPELLE, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET DE BEAUREGARD, Liliane MORELLEC, Sylvie HAUFF, Roch DOSSOU, Marie-Laure KELLE, Pascal RAVEL, Emmanuel PINTEAUX, Montserrat CHAPUIS, Pauline LACLEF, Aymeric ROUGET DE GOURCEZ, Julien GESLIN, Laurent DECROIX, Michel BOISRAME, Morgane LAMBLIN, Guillaume BARET, Adrien PANO

Absents ayant donné pouvoir : 5

Salvador-Jean LUDENA a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Elodie PINTA a donné pouvoir à Dominique SERVAIS

Audrey de FORNEL a donné pouvoir à Delphine FOURCADE

Louis PICHON a donné pouvoir à Julien GESLIN

Magali FORTUNE-SCHMITT a donné pouvoir à Michel BOISRAME

Absents : 0

Secrétaires de séance :

Delphine FOURCADE

Marie-France AGNOFE

Quorum : 15

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Éducation ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le procès-verbal du 15 mars 2026 portant élection des conseillers municipaux ;

VU le procès-verbal d'installation du Maire et des Adjointes en date du 20 mars 2026 ;

VU les statuts de l'Association E-Maj ;

CONSIDÉRANT que E- MAJ est une association loi 1901 ;

CONSIDÉRANT le projet associatif et pédagogique de E-MAJ définit et mis en œuvre par son **conseil d'administration** ;

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité ;

2 listes des candidats déposées :

- Liste 1 : Julien GESLIN (titulaire) / Eymard de la RUPELLE (suppléant) : 23 votes
- Liste 2 : Adrien PANO (titulaire) / Michel BOISRAME (suppléant) : 6 votes

DÉSIGNE les représentants élus à l'association Espace Maison Associative des Jeunes comme suit :

- **Julien GESLIN** en qualité de titulaire,
- **Eymard de la RUPELLE** en qualité de suppléant.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
A Noisy-le-Roi, le 30 mars 2026

Le Maire
Christophe MOLINSKI